

LES TECHNIQUES D'ÉLABORATION DES CYCLES ET ROULEMENTS

Tous établissements de santé, sociaux ou médico-sociaux

CONTEXTE

Depuis plus de 20 ans les textes issus de la réglementation tant privée que publique organisent le temps de travail sous forme de cycles ou roulements.

L'application de ces textes suppose la construction de nouveaux roulements et horaires incluant la réduction du temps de travail, le respect de la législation ainsi que les contraintes de service.

Par ailleurs, certains établissements ont fait preuve de créativité afin d'allier contraintes du service et souhaits des agents : séquence courte de travail, semaine « magique », combinaison RTT en journée, intégration des fériés, des congés, des remplacements maladie dans les cycles, astreinte de courte durée...

Cette session vise à la maîtrise des techniques d'élaboration des cycles par la prise en compte de la réglementation, des contraintes et des possibilités propres à chaque service ou établissement.

CONTENU

La réglementation relative au temps de travail et aux cycles de travail

- La définition et la durée d'un cycle
- Durée maximale et minimale de travail hebdomadaire
- Construction des horaires (horaires continus, horaires coupés, temps de pause, temps d'habillage, temps de repas...)
- Garanties minimales (temps de repos quotidien, temps de repos hebdomadaire...)
- Gestion des absences (RTT, fériés, congés...)

Les calculs de dotation en personnel

- Les calculs des effectifs disponibles en fonction des effectifs alloués
- Les calculs des effectifs nécessaires en fonction de l'organisation souhaitée

Les techniques de construction des cycles de travail

- Les cycles individuels
- Les cycles collectifs
- Les cycles avec des agents à temps plein et à temps partiel
- Les cycles de nuit
- Les cycles de nuit « autosuffisants »
- Les cycles avec des agents alternant jour et nuit
- Les mini cycles (avantages et inconvénients)
- L'intégration des jours de RTT, des fériés, des congés et autres absences dans le cycle
- Équilibres du présentéisme dans les cycles de travail
- Les différentes techniques possibles

La formation aux techniques d'élaboration des cycles et roulements peut également être organisée en visioconférence.

OBJECTIFS

- Maîtrise de la réglementation relative au temps de travail et aux cycles de travail
- Élaboration des cycles théoriques individuels ou collectifs
- Construction des cycles intégrant les contraintes du service (effectifs, couverture en personnel, accord local, guide du temps de travail, souhaits du personnel)
- Simulation de nouveaux plannings intégrant la gestion prévisionnelle des absences



MÉTHODE ET MOYENS PÉDAGOGIQUE

La formation alterne entre explications théoriques et exercices pratiques.



DURÉE & SUIVI

2 jours soit 14 heures.
Les participants ont la possibilité de nous recontacter pendant 6 mois pour nous soumettre des situations particulières.



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Personnel d'encadrement des établissements de santé, sociaux et médico-sociaux, responsables de services, responsables des Ressources Humaines et Direction.